



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2019

### **Le Conseil Municipal :**

- APPROUVE le procès-verbal de la réunion du 28 mars 2019.
- DECIDE de verser une subvention de 752 € au Sou des écoles laïques du Cheylard pour participer aux frais d'activités scolaires des 15 enfants d'Accons qui y sont inscrits.
- DECIDE de transférer au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche la compétence Eclairage Public et Infrastructures pour les véhicules électriques.
- DECIDE de regoudronner la route du hameau de Teyssier.
- DEMANDE une étude pour la réalisation d'aménagements visant à favoriser le respect de la limitation de vitesse à Brolles.
- SOLLICITE le département pour l'obtention d'une subvention relative aux frais de déneigement de l'hiver dernier, lesquels se sont élevés à 4803 €.
- DEMANDE au service du cadastre le passage au domaine public de 32 parcelles concernant la voirie communale.
- DONNE UN AVIS FAVORABLE à l'adhésion au SIVU SAIGC des communes de Vernoux et Flaviac.

- DECIDE de faire réaliser par l'agent technique des travaux de bétonnage de la voirie communale au Monteil.

Prochaine réunion : Mardi 17 septembre 2019 à 20 heures